

Formation théorique à la pratique des Interruptions Volontaires de Grossesses (IVG) par voie médicamenteuse

Le 17 juin 2022

Contexte de la formation

Afin d'harmoniser les pratiques sur le territoire de Mayotte, d'améliorer et d'augmenter l'offre de soins en matière d'IVG, le REPEMA, le CDOSF et le CHM, propose une formation en orthogénie théorique et pratique.

Publics concernés

Sage-femmes et médecins exerçant au Centre Hospitalier de Mayotte (CHM), à la Protection maternelle et infantile (PMI) et dans le secteur libéral à Mayotte.

Prérequis

Les participants doivent remplir au moins l'une de ces conditions :

- Professionnel pratiquant déjà les IVG
- Professionnel souhaitant se perfectionner à la pratique des IVG
- Professionnel souhaitant pratiquer les IVG

Objectifs de la formation

Former les professionnels de santé à la pratique de l'Interruption Volontaire de Grossesse par voie médicamenteuse, et à l'organisation des soins et de l'offre de soin en orthogénie en articulation avec les autres acteurs de la santé sexuelle.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'organiser avec son patient la prise en charge de son IVG (de la première consultation à la consultation de contrôle) en conformité avec la réglementation actuelle.
- D'informer la patiente sur le déroulé de l'IVG selon les recommandations en vigueur et de lui apporter toutes les informations nécessaires pour sa prise en charge.
- De repérer et d'identifier les situations contre indiquant à une prise en charge par le réseau de ville. (Contre-indication)
- D'utiliser selon les recommandations de la HAS les médicaments nécessaires à la réalisation de l'IVG médicamenteuse (indication, contre-indication, effets indésirable, posologie) selon les recommandations de la HAS.
- D'identifier et d'orienter les patientes vers les structures de prise en charge psychosociale.
- De connaître les spécificités de la prise en charge des mineures.
- D'identifier les autres ressources du territoire permettant la prise en charge de l'IVG médicamenteuse.

- De prendre en charge les femmes en situation de vulnérabilité et en assurer le suivi en collaboration avec les acteurs du champs psycho social.

Méthodes pédagogiques

La formation est constituée d'un volet théorique et un volet pratique.

Le volet théorique abordera 10 thématiques :

1. *Historique et Aspects légaux de l'IVG en France*
2. *La prise en charge de l'IVG Médicamenteuse dans le secteur libéral*
3. *Les spécificités de la prise en charge de l'IVG chez les mineures à Mayotte*
4. *Echographie de l'IVG Médicamenteuse*
5. *Médicaments utilisés lors de l'IVG médicamenteuse*
6. *La prise en charge de l'IVG médicamenteuse au centre d'orthogénie*
7. *Prise en charge des IST*
8. *Complications de l'IVG, les échecs, leur prise en charge et les traitements*
9. *Contrôle post IVG*
10. *La contraception post-IVG et la visite post IVG*

Le volet pratique est constitué de deux jours de stage d'immersion dans le service orthogénie du CHM, et d'une demi-journée au bloc opératoire.

Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont les suivants

- Utilisation d'un Power-point pendant la formation
- Distribution de support sur l'IVG médicamenteuse
- Cas pratiques
- Echanges avec les participants suivant des situations vécues
- Questions/réponses

Méthode mobilisée

Cette formation se déroule en présentiel.

Dates et lieu

- Lundi 25 avril 2022, 8h-16h, au Réseau périnatal de Mayotte
- Vendredi 16 septembre 2022, 8h-16h, au Réseau périnatal de Mayotte

Durée de formation

Volet théorique : 6h30 (organisé par le Repema en partenariat avec le CHM, la PMI et le CDOSF)

Volet pratique : 2 jours de stage d'immersion + 1 demi-journée au bloc opératoire (formation réalisée par le service orthogénie). Ce volet pratique n'est pas obligatoire pour les professionnels pratiquant déjà l'IVG.

Horaire

De 8h à 12h30 et de 14h à 16h

Tarifs

Aucun frais d'inscription. Formation financée par le Réseau périnatal de Mayotte. Seuls les frais de déplacement et de restauration restent à la charge des participants.

Intervenants

Dr Y. A. COMBO, médecin responsable du service orthogénie
Virginie LEBOLTAN, sage-femme libérale
Maureen LOIR MONGAZON, psychologue au centre hospitalier de Mayotte (CHM)
Anne-Sophie BONNIN, sage-femme coordinatrice du réseau périnatal de Mayotte (Repema)

Modalités et délais d'accès

Inscription via un lien google form qui a été envoyé aux différents cadres CHM, PMI et les libéraux, afin de transmettre aux professionnels de leur différents services.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeAEI8YSMYDcEwKHLui7kTbjfxVYbGvpNwGLz_PuhmkxWWR6g/viewform

Clôture des inscriptions lors que le nombre de participants maximum (20 par sessions) sera atteint. Auquel cas, les professionnels peuvent s'inscrire jusqu'à la veille de la formation.

Modalités d'évaluation

Test d'évaluation pré et post formation

Indicateurs de résultats

Résultats tests d'évaluation
Enquête de satisfaction

Contact

Mme Anne-Sophie BONNIN, sage-femme coordinatrice Repema (également référente pédagogique) : annesophiebonnin@repema.org

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Merci de prendre contact avec notre référente handicap par téléphone au 0639 66 62 59, ou par mail à projets-prevention@repema.org

Qualité et Performance

- **Période** : Avril-Mai 2022
- **Nombre de bénéficiaires** : 21 participants
- **Taux de satisfaction** : 83% des bénéficiaires sont globalement satisfaits de la formation
- **Taux d'atteinte des objectifs de formation** : 100% de réussite, avec une moyenne générale de 12,19 sur 17